

PROGRAMME DE FORMATION

Membres du CSE & de la CSSCT – Comité Social et Economique (+ de 300 salariés)

Public et pré-requis

- Toute personne qui exerce ou doit exercer des fonctions au sein du CSE ou de la CSSCT de son entreprise ou de son association
- Groupe de 12 personnes maximum

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

Durée

5 jours soit 35 heures

Lieu

- Intra entreprise :
- dans vos locaux

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance entre présentation sur vidéo projecteur et exercices pratiques
- Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités des entreprises
- Projections de films

Bonus :

- Chaque participant recevra un document de synthèse en fichiers numériques sur clé USB
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine, agréé par la Dreets.

Évaluation

Etude de cas
OCM

Objectif

Développer son aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et sa capacité d'analyse des conditions de travail S'initier aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Contenu

Le formateur prendra contact avec le client en amont de la formation, afin de faire un point sur le fonctionnement et le contexte de l'entreprise de manière à personnaliser au mieux le contenu.

- Cadre légal, mise en place et composition du CSE :
 - Contexte réglementaire et évolution
 - Point sur l'ordonnance, décret et loi en vigueur
 - Mise en place du CSE et de la commission CSSCT
- Moyens mis à disposition :
 - Le règlement intérieur
 - Les règles de fonctionnement du CSE
 - Les réunions, les heures de délégations, ...
 - Attributions, ressources et dépenses associées
 - Recours à l'expertises et aux IPRP
 - Les acteurs internes et externes de la prévention au travail : Référent prévention, référent harcèlement, Service de santé au travail, CARSAT, inspecteur du travail, ...
- Rôles et missions de la CSSCT :
 - Analyse des risques professionnels AT/MP
 - Les enquêtes
 - S'approprier le DUER
 - Recensement et analyse des risques professionnels
 - Participer à la prévention et à l'évaluation des risques professionnels ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail
 - Assurer l'expression collective des salariés pour la défense de leurs intérêts
 - Plan d'actions
- Les enjeux, les principes et les types de prévention
- Utiliser des méthodes simples et pertinentes pour réaliser les missions du CSE
- Initiation aux RPS et aux différents types de harcèlement



Validation

- Délivrance d'une attestation de formation